



SUBARU

CONSORCIO ARISTOS

CONSORCIO ARISTOS



Règlement Particulier

Mot du coordonnateur

Bonjour à tous

C'est avec plaisir que toute l'équipe du Rallye Auto International Baie-Des-Chaleurs vous invite à la 42^e édition de cet événement unique. Nous accueillerons des compétiteurs de partout en Amérique disputant les différents championnats à l'enjeu.

Nous espérons vous compter en grand nombre parmi nous du 27 au 30 juin 2019.

« Vivez l'expérience BDC »

Sincères salutations!

Jean-François Guité

Coordonnateur

Règlementation spéciale FIA NACAM VOIR ANNEXE 5

1 – Introduction

1.1 Description

Le Rallye Auto International Baie-Des-Chaleurs 2019 est une compétition automobile qui aura lieu à New Richmond, Québec, Canada du 27 au 30 juin 2019. L'événement comptera pour les Championnats suivants (Pilotes, co-pilotes et manufacturiers)

- Manche 3 du Championnat des Rallyes Canadiens (CRC)
- Manche 3 du International FIA NACAM Rally Championship (NRC)
- Manche 8 de la coupe de l'Amérique du Nord (NARC)
- Manche 4 du Championnat des Rallyes de l'Est du Canada (ECRC)
- Manche 2 du Championnat de Québec (RSQ)
- Manche 1 de l'Alliance Maritime – Est du Québec (MEQA)
- Manche 2 du Championnat CRAB (Club)

Le championnat NACAM se déroulera conformément au code sportif international FIA et aux règlements sportifs régionaux du rallye FIA (FIA-RRSR) et du championnat du rallye NACAM disponible à l'adresse <http://fia.com/regulation/category>

À l'exception de la partie NACAM, le CRC sera régie par les règles générales de la compétition de CARS et les règlements nationaux des rallyes. www.carsrally.ca et, pour le Championnat des rallyes du Québec, également le règlement RSQ. La notation pour le NART, ECRC et MEGA sera conforme aux règles de notation de ces séries.

Les modifications, amendements et/ou changements au règlement particulier ou à l'horaire seront annoncés par des bulletins numérotés, datés et signés par le Directeur de course et par les commissaires sportifs. Ces bulletins seront affichés sur le tableau officiel. Les notifications peuvent également être données à un contrôle de temps où les concurrents seront invités à signer pour signifier qu'ils ont reçu la notification.

1.2 Surface des routes de compétitions

Les spéciales sont des routes de gravier et de terre. L'altitude entre le niveau moyen de la mer est de 300 mètres.

1.3 Distances (Approximative)

Les Rallyes CRC, NARC et NRC se composeront de 18 épreuves chronométrées (spéciales) et des transports en 4 étapes. La distance approximative est 570 Km, dont 240 en épreuves chronométrées. Les épreuves du ECRC et RSQ sont les étapes A et B (Samedi) et pour le Championnat CRAB sont les étapes C et D (Dimanche)

Voir Annexe 6 pour horaire et distance complète.

2 – Organisation

2.1 Adresse de l'organisateur

Club Rallye Auto de la Baie Inc.
C.P. 4015
New Richmond, Qc
G0C 2B0
(418) 392-3544
info@rallyebdc.com

2.2 Visa et Permis

- Numéro Visa FIA: À venir
- CARS: Pernis CRC 2019-03
- RSQ

2.3 Autorité Sportive

Poste	Nom
Directeur de la série CRC	Terry Epp
Président Championnat FIA NACAM	Carlos Codero Popoca

2.4 Officiels

Poste	Nom
FIA NACAM Commissaire	Mark Williams
CARS Commissaire Sportif Senior	Vitor Sequeira
CARS Commissaire (2)	TBA

2.5 Comité Organisateur

Poste	Nom
Coordonnateur de l'événement	Jean-François Guité info@rallyebdc.com
Directeur de course	Marc Dimock info@rallyebdc.com
Radio-net, Banquet et Podium	Anne Piley
Communication avec compétiteurs	Danny Hudon info@rallyebdc.com
Inscription et registraire	Lisa Cleary
Responsable de la compilation	Rally scoring et Yannick Cloutier
Responsable de la sécurité	Simon Dubé et Stéphane Roussel
Plan de sécurité	Jonathan Henry
Inspection technique	Sébastien Landry
Aire de service	Sébastien Landry et Danny Hudon
Conseiller technique	Donald Leblanc
Responsable des routes	Francis Leblanc
Commandites	Marc Dimock, Éric Cormier et Jason Henry
Responsable des bénévoles	Caroline Moreau et Shany Wafer
Comptabilité	Maxime Bujold
Coordonnatrice événement spectateurs	Lucie Duguay
Responsable départ protocolaire	Jason Henry
Responsable sites spectateurs	Jonathan Henry et Jason Henry
Relation média	Éric Guité
Poste de péage et Article Promotionnel	Louise Poirier

2.6 Quartier Général (Avant-Rallye)

Hôtel de ville de New Richmond
Foyer de la salle de Spectacle de New Richmond
99 Place Suzanne-Guité
New Richmond , Qc, G0C 2B0
GPS : 48° 09.722' N - 65° 51.683' W

2.6.1 Quartier Général (Durant le Rallye)

Honda New Richmond
171 Route 132 Est
New Richmond, Qc, G0C 2B0
GPS : 48° 09.231'N - 65° 50.637'W

2.6.2 Quartier Général (Post Rallye)

Hôtel de ville de New Richmond
Foyer de la salle de Spectacle de New Richmond
99 Place Suzanne-Guité
New Richmond , Qc, G0C 2B0
GPS : 48° 09.722' N - 65° 51.683' W

2.6.3 Inspection Technique et Parc Fermé (1)

Pneus New Richmond Inc.
165 Route 132 Est
New Richmond, Qc, G0C 2B0
GPS 48°09.900' N - 65°49.952' W

Tous les véhicules qui se présenteront à l'inspection technique devront faire le plein pour la première partie du rallye.

Tous les véhicules ayant passé l'inspection technique PRE-RALLYE iront directement au Parc Fermé. il est OBLIGATOIRE de rester dans le ParcFermé.

2.7 Emplacement du tableau officiel

Quartier général du Rallye

2.8 Autres Emplacements

Départ protocolaire et fin du rallye
Hôtel de ville de New Richmond
Foyer de la salle de Spectacle de New Richmond
99 Place Suzanne-Guité
New Richmond , Qc, G0C 2B0
GPS : 48° 09.722' N - 65° 51.683' W

Podium, fin de l'événement et parc fermé (Post-Rallye)

Hôtel de ville de New Richmond
Foyer de la salle de Spectacle de New Richmond
99 Place Suzanne-Guité
New Richmond , Qc, G0C 2B0
GPS : 48° 09.722' N - 65° 51.683' W

Shakedown Subaru New Richmond

Rue Armand-Lelièvre et 2ième rang Est, New-Richmond Québec - GPS: N 48,09,815 - W 65,49,593

2.9 Emplacement de l'aire de service

Honda New Richmond (Stationnement à l'est)

171 Route 132 Est
New Richmond, Qc, G0C 2B0
GPS : 48° 09.231'N - 65° 50.637'W
(Plan du service voir Annexe 7)

2.10 Emplacement des parc fermés (Post-Rallye)

Le parc fermé des Championnat CRC, NART et du CRAB sera tenu à l'hôtel de ville de New Richmond à la fin du Rallye.

Le parc fermé des championnats ECRC, RSQ et MEQA sera au même endroit que l'aire de service à la fin de l'étape B

2.11 Parc Exposé

Après le Contrôle Horaire Majeur, entre chaque étape, tout véhicule de compétition qui sera encore en course devra **OBLIGATOIREMENT** demeurer dans cette aire de service. En fait, l'Aire de Service devient un PARCEXPOSÉ et le service y sera autorisé. Si jamais un équipage devait y sortir son véhicule de compétition une amende de 300\$ sera imposée. Le temps pour le ravitaillement sera au début du transport des étapes "B, C & D".

3 – Programmation du Rallye

3.11 Horaire Pré-Rallye

JOUR & DATE	HEURE	ACTIVITÉ	ENDROIT
Lundi 29 avril 2019	00 h 00	Ouverture de la période des inscriptions	rallyebdc.com
Vendredi 7 juin 2019	19 h 00	Fin de la période des inscriptions hâtives et début des Inscriptions Régulières	rallyebdc.com
	20 h 00	Publication de l'ordre de départ "provisoire"	rallyebdc.com / facebook
Mercredi 19 juin 2019	00 h 00	Fin de la période des Inscriptions Régulières et début des Inscriptions Tardives	rallyebdc.com
Mercredi 26 juin 2019	19 h 30	Réunion des bénévoles (obligatoire)	Salle de spectacle de New Richmond
Jeudi 27 juin 2019	12 h 00 à 20 h 00	Début de l'installation des équipes de service	Aire de service
	18h00	Ouverture du Quartier Général. Début de la vérification officielle des Inscriptions et Remise des "Tracking Device" pour les reconnaissances	Hôtel de ville de New Richmond
	21 h 00	Fermeture du Quartier Général	Hôtel de Ville de New Richmond

3.1 - HORAIRE PRÉ-RALLYE (Suite)

JOUR & DATE	HEURE	ACTIVITÉ	ENDROIT
	6 h 00	Ouverture du Quartier Général. Ouverture et vérification des inscriptions tardives	Hôtel de Ville de New Richmond
	6 h 15	Fermeture des inscriptions tardives et de la vérification officielle	Hôtel de Ville de New Richmond
	6 h 15	Réunion pré-reconnaissance obligatoire (pour ceux qui font la reconnaissance)	Quartier Général <i>Headquarters</i>
	6 h 30 à / to 17 h 30	Reconnaissance du parcours	Forêt gaspésienne <i>Gaspesian forest</i>

Vendredi 28 juin 2019	7 h 00	Fermeture du Quartier Général		Hôtel de Ville de New Richmond
	12h00 à to 16h00	Parc exposé optionnel voir rég.part. 15. 1		Hôtel de Ville de New Richmond
	16 h 00	Réunion des commissaires #1		Hôtel de Ville de New Richmond
	18 h 00 à / to 19 h 30	Shakedown (gravier-gravel)		Enarrière de / Behind Subaru New Richmond
	20h00	Photo officelle & départ protocolaire obligatoire		Hôtel de Ville de New Richmond
		3.2 Horaire durant le Rallye		
Samedi 29 juin 2019	7 h 00	Ouverture du Quartier Général		Honda New Richmond (Aire de service)
		Affichage de la liste des inscrits & de l'ordre de départ "provisoire"		
	7 h 00 à / to 10 h 30	Inspection technique & PARC FERMÉ Pré-Rallye obligatoire	CARS Seed 6: 7h00 à/to 7h20 CARS Seed 5b: 7h20 à/to 7h50 CARS Seed 5a: 7h20 à/to 8h10 CARS Seed 4: 8h10 à/to 8h40 CARS Seed 3: 8h40 à/to 9h10 CARS Seed 2: 9h10 à/to 9h30 CARS Seed 1: 9h30 à/to 9h50	Pneus New-Richmond Inc. 165 Route 132 Est New-Richmond Québec - G0C 2B0
	10 h 00	Tirage de l'ordre de départ pour les facteurs de vitesses 85+ (Pilote)		Pneus New-Richmond Inc.
	10 h 30	Fermeture de l'inspection technique		Pneus New-Richmond Inc.
	10 h 30	<i>Réunion des commissaires #2</i>		Pneus New-Richmond Inc.
	10 h 45	Affichage de l'ordre de départ officiel		Pneus New-Richmond Inc.
	11 h 00	Présentation des Officiels et des Commissaires et réunion des compétiteurs (Obligatoire)		Pneus New-Richmond Inc.
	11 h 30	Rencontre OBLIGATOIRE des compétiteurs Novices (Priorité 5 & 6)		Pneus New-Richmond Inc.

3.2 HORAIRE DURANT LE RALLYE (suite)		3.2 SCHEDULE DURING THE RALLY (continuous)	
JOUR & DATE	HEURE	ACTIVITÉ	ENDROIT
Samedi 29 juin 2019 (Suite)	11 h 45	Ouverture du Parc Fermé Pré-Rallye	Pneus New-Richmond Inc.
	12 h 00	Départ de l'étape "A"	Pneus New-Richmond Inc.
	17 h 05	Fin de l'étape "A" et Parc Exposé	Aire de service
	17 h 30	Réunion des commissaires #3	Aire de service
	18 h 00	Départ de l'étape "B"	Aire de service
	22 h 30	Fin de l'étape "B" et Parc Exposé	Aire de service
		Fin Du Rallye et Parc Fermé pour le RSQ (ECRC & AMEQ)	Aire de service
	24 h 00	Fermeture du Quartier Général	Aire de service
Dimanche 30 juin 2019	8 h 00	Ouverture du Quartier Général	Aire de service
	8 h 15	Réunion des commissaires #4	Quartier Général
	8 h 30	Affichage de l'ordre de départ de l'étape "C"	Quartier Général
	9 h 00	Départ de l'étape "C"	Aire de service
	12 h 00	Fin de l'étape "C" et Parc Exposé	Aire de service
	13 h 00	Départ de l'étape "D"	Aire de service
	16 h 00	Fin du Rallye, Parc Fermé & Podiums	Hôtel de Ville de New Richmond
	16 h 30	Réunion des commissaires #5	Hôtel de Ville de New Richmond
	17 h 00	Affichage des résultats finaux	Hôtel de Ville de New Richmond
	17 h 30	Ouverture du Parc Fermé	Hôtel de Ville de New Richmond
	18 h 00	Cérémonie de remise des prix & Banquet	Hôtel de Ville de New Richmond
	21 h 00	Fermeture du Quartier Général	Hôtel de Ville de New Richmond

4 - Inscription

4.1 Date d'inscription

Les inscriptions seront acceptées jusqu'à la fermeture des inscriptions tardive le vendredi 28 juin 2019 à 6h15.

Nous accepterons un maximum de 60 voitures. S'il y a plus de 60 inscriptions, une liste sera faite en ordre de réception des inscriptions et du paiement.

Le formulaire d'inscription est disponible sur le site Internet suivant www.rallyebdc.com/inscription/

4.2 Procédure d'inscription

Pour qu'une inscription soit acceptée et que l'équipage soit affiché sur la liste de départ provisoire, le formulaire d'inscription devra être complètement rempli et les frais devront, être totalement acquittés par paypal (carte de crédit), virement interac ou par chèque.

4.3 Catégorie admissible

Les catégories admissibles pour le CRC sont spécifiées dans les règlements. Les catégories admissibles pour le Championnat RSQ sont définies par le règlement de Rallye Sport Québec disponible à www.rsq.qc.ca/

4.4 Coût et éligibilité de l'inscription

Catégorie	Inscription avant le 7 juin 2019 19h	Inscription après le 7 juin 2019 19h
CRC seulement	1100\$ cdn	1200\$ cdn
CRC + RSQ (ECRC et MEQA)	1150\$	1250\$
CRC + RSQ (ECRC et MEQA) + CLUB CRAB	1200\$	1250\$
RSQ (ECRC et MEQA) Samedi Seulement	625\$	675\$
RSQ (ECRC et MEQA) + CLUB CRAB	1100\$	1200\$
CLUB CRAB (Dimanche seulement)	600\$	600\$

Ajouter 3 % pour l'utilisation de PayPal

Ces montants incluent tous les frais organisationnels cachés tel que:

- Le "Shakedown"
- Les frais d'équipements de chronométrage
- Une prime d'assurance (Voir 5,1 plus bas)
- Les frais du système de repérage "EZTrak".

4.5 Procédures de paiement

Le paiement des frais de l'inscription peut être fait par :

- Via Carte de crédit via PayPal (Indiquez le nom du pilote dans la section commentaire)
- Via virement Interac envoyé à : info@rallyebdc.com
- Via chèque envoyez à l'adresse du Club de Rallye Auto de la Baie (Voir section 2.1)

4.6 Remboursement

- Une inscription complète peut être retirée:
- sans pénalité, jusqu'à 48 heures avant le début de l'inscription au QG soit le 27 juin 2019 à 18h00;
 - avec une pénalité 25% des coûts d'inscription, moins de 48 heures avant le début de l'inscription
- Pas de remboursement après le début de l'inscription au QG

4.7 Membership obligatoire

Les équipages qui participent au Rallye CLUB CRAB devront être membre du Club de Rallye Auto de la Baie.

5 - Assurances

5.1 Assurances responsabilité

Les participants à l'événement sont couverts par une assurance responsabilité civile, dommages corporels et matériels aux tiers jusqu'à 5 000 000 \$ CDN.

5.2 Assurances maladies

Les équipes (pilotes, copilotes et équipes de service) de l'extérieur du Canada et les équipes de l'extérieur du Québec doivent s'assurer qu'elles ont une couverture d'assurance-maladie personnelle fournissant une couverture des soins médicaux de base.

5.3 Période de couverture

Seulement pendant les épreuves spéciales de l'événement. La responsabilité civile et les dommages en dehors des étapes relèvent de la responsabilité de la police d'assurance automobile de chaque concurrent. La couverture d'assurance de l'événement prendra fin à la clôture du siège de la manifestation, en cas de disqualification ou de retrait.

6 - Publicité et identification

6.1 Obligations et restrictions

Les véhicules doivent afficher les numéros, les bannières de pare-brise et de portières tel que spécifié en annexe VII.

6.2 Publicité Supplémentaire

Il est obligatoire pour tous les compétiteurs d'afficher clairement et de façon optimale tous les autocollants fournis par CARS, ainsi que les commanditaires de l'événement. Ils devront être apposés aux endroits identifiés par l'organisation.

6.3 Numéros de Compétition

Les numéros autocollants fournis par l'organisation devront être apposés sur les portes avant, sur la partie supérieure du pare-brise avant ainsi que sur les fenêtres arrière.

Les numéros doivent être maintenus sur la voiture pour toute la durée de la compétition et doivent être propres et visibles au début de chaque étape du Rallye.

7 - Pneus et Essence

7.1 Pneus- Obligation et restriction

Il n'y a pas de restriction sur la marque, le type ou la quantité de pneus qui peuvent être utilisés pendant la compétition.

7.2 Essence au Canada

Seule l'essence sans plomb est permise. L'essence avec plomb et les additifs au plomb sont formellement interdits.

7.3 Ravitaillement

Le ravitaillement en essence des voitures se fera uniquement dans 1 zone de ravitaillement spécifique. Cette zone est annexée à la zone de service mais n'est pas considérée comme une zone de service.

Le cahier de service fournira des indications permettant de planifier la gestion de l'essence. La distance entre chaque plein n'excèdera pas 120 km.

8 - Reconnaissance

8.1 Date

La reconnaissance du parcours est facultative pour les concurrents, mais elle est fortement recommandée. La reconnaissance sera faite conformément aux règlements de CARS.

Le vendredi 28 juin 2019, comme spécifié dans le calendrier de reconnaissance fourni par l'organisation, une équipe observée sur les étapes en dehors du calendrier sera signalée aux commissaires sportifs POUR SANCTION.

8.2 Inscription

Tous les concurrents souhaitant participer à la reconnaissance doivent s'inscrire au siège en respectant l'heure indiquée à la section 3.1. Ils recevront ensuite les documents et objets suivants:

- livre de route
- le calendrier de reconnaissance des étapes

Un numéro autocollant à apposer sur le côté supérieur droit (co-pilote) du pare-brise et à être visible tout au long de la reconnaissance.

8.3 Système de repérage (EZTRak) Obligatoire

Dans le but de réduire le nombre de bénévoles durant les reconnaissances, le Système EZTrak sera fourni pour chaque véhicule y prenant part afin de contrôler les heures, le nombre de passage, la direction circulée etc... Chaque équipe recevra, lors de son inscription au QG, un "EZTrak device" qu'il devra placer sur le tableau de bord du véhicule de Recce. Celui-ci devra être rapporté, le lendemain, lors de l'inspection technique afin de le placer de façon sécuritaire dans le véhicule de compétition approprié. Coût de remplacement si non retourné sera de 400,00\$.

8.4 Directives particulières

Durant les reconnaissances, les compétiteurs ne pourront pas utiliser leur voiture de rallye.

Les équipes seront autorisées à parcourir deux (2) fois au maximum chaque épreuve pendant les reconnaissances.

Il est interdit aux équipes de conduire en sens opposé de celui de l'épreuve, sauf sur exception émise par l'organisation.

Si une épreuve est courue plus d'une fois durant le Rallye, elle sera en deux passages seulement pendant les reconnaissances.

Suivre l'horaire établi.

Les compétiteurs doivent prendre en considération que durant les reconnaissances, les routes de rallye seront ouvertes aux résidents, aux bénévoles, aux préposés du rallye et surtout au camionnage forestier. **Il est impératif de respecter la sécurité et les droits de tous les usagers.**

8.5 Contrôle d'observation

L'organisation se réserve le droit de tenir des contrôles d'observation durant les reconnaissances afin de vérifier la conformité aux règles qui s'y appliquent.

La vitesse maximale est de 60 km/h sur les routes de rallye durant les reconnaissances, ou moins là où la vitesse autorisée l'indique. La vitesse maximale durant les transports est celle indiquée sur les routes.

Si'il y a des infractions, les pénalités seront calculées selon le RNR 13.6.12:

9 - Vérifications administratives (Inscription)

9.1 Documents à vérifier

Les informations contenues dans le formulaire d'inscription des équipes seront vérifiées et les documents suivants seront examinés

:

- Permis de conduire;
- Licences de compétition
- Autorisations de l'ASN respectif pour compétiteur avec licence international;
- Certificat de couverture d'assurance pour le véhicule de course;
- Immatriculation du véhicule de course;
- La déclaration de CARS sera nécessaire pour l'inscription et l'inspection.
Tous les compétiteurs doivent signer le formulaire de renonciation de ASN Canada.

9.2 Horaire et Emplacement

Voir l'horaire au point 3.1

9.3 Inscription de l'équipe de service

Chaque membre d'une équipe de service devra s'enregistrer pendant l'inscription au Quartier Général et signer le formulaire de renonciation de CARS et porter le bracelet fourni par l'organisation.

A l'envoi de votre inscription, vous devez nous dire la grandeur nécessaire de votre aire de service. Un maximum de deux véhicules seront autorisés

9.4 Documents fournis

Pendant l'inscription et la vérification administrative, les documents suivants seront remis :

- Cahier de route et de Recces
- Instruction pour la vérification d'odomètre
- Autocollants panneaux de porte, pare-brise et numéros (Fourni par CARS)
- Autocollants de commanditaires avec instructions
- Cahier de service avec les routes, cartes et itinéraires et distances entre chaque service
- Un autocollant « Service » sera remis, à chaque équipage, à l'entrée de l'aire de service, pour mettre sur un véhicule au choix pour accéder à l'aire de service (seules les remorques ne comptent pas pour un véhicule). Un autocollant supplémentaire est disponible au coût de 50\$can.
- Formulaire de l'inspection technique
- Deux billets du banquet des champions pour la remise de prix seront réservés pour chaque équipage et remis le dimanche à la fin du Rallye. Il y aura des billets supplémentaires à 30 \$ chacun.

10 - Inspection technique

10.1 Éléments requis pour y accéder

- Tous les éléments d'identification du véhicule exigés (ex: numéros de compétition, publicité etc..) doivent être apposés selon les indications à l'annexe VII.
- Tous les équipements de sécurité (combinaison de course, le casque, dispositif de protection de la tête et du cou) doivent être disponibles pour inspection.
- Tous les équipements de sécurité amovibles requis (exemple: triangles de signalisation, extincteurs, sangle de remorquage) doivent être présents et fixés dans le véhicule.
- Livre de bord du véhicule.
- Un ou plusieurs couteaux de ceinture de sécurité doivent être transportés dans le véhicule et à portée de main du conducteur et co-pilote lorsque les sangles sont attachées. Le couteau doit être conçu spécifiquement pour couper les ceintures de sécurité.
- Un kit de déversement constitué de: un minimum de 2-15 "x 19" (standard) tampons absorbants, 1-3 "X 48" tampons d'hydrocarbures. Tous les articles doivent être dans un sac en plastique robuste.
- Le système "EZTrak" fourni pour les Reconnaissances

AVANT l'inspection tous les véhicules devront être ravitaillés pour 120 KM (3 spéciales). Aucun ravitaillement ne sera permis dans le Parc Fermé Pré-Rallye qui suit immédiatement la fin de l'inspection.

10.2 Horaire et emplacement

Voir l'horaire section 3.2 plus haut

10.3 Livre de bord

Lors de l'inspection, votre livre de bord sera retenu par le responsable de l'inspection. Les livres seront remis à la cérémonie de remise des prix. Si une équipe ne termine pas le rallye pour cause de bris mécanique ou autre, le véhicule devra être inspecté avant la remise du livre. Les livres de bord non réclamés seront donnés au directeur de la série nationale pour être posté par la suite.

10.4 Système de repérage par satellite (EZTrak) (Retour)

Chaque équipe recevra une tracking devise lors de son inscription et il devra nous être rendu lors du retrait de l'équipage de l'événement ou au PARC FERMÉ à la fin du rallye.

11 - Autres Procédures

11.1 Unités de mesure

Toutes les distances sont en kilomètres. Un trajet mesuré permettant d'ajuster l'odomètre sera inclus avec le cahier de route. Les compétiteurs pourront ajuster l'odomètre de façon précise pour qu'il corresponde à la distance du rallye.

11.2 Heure officielle

L'heure officielle du Rallye Baie-Des-Chaleurs sera celle affichée au Quartier Général.

11.3 Contrôle horaire et chronométrage

Les contrôles horaire seront exécutés conformément à l'article 15.4 du Règlement national de rallye de CARS (RNR), qui est différent de l'article 33 du Règlement de la FIA des Rallyes Régionaux sportifs (RRSR). L'affichage des contrôles horaire sera fait comme indiqué à l'article 16.9 du RNR de CARS, qui est le même que celui indiqué à l'annexe 1 de la FIA RRSR.

Le système de chronométrage utilisé sera celui décrit dans l'article 15.5 du RNR de CARS, qui est différent de la FIA RRSR.

11.4 Procédures de départ

Un système de lumières avec compte à rebours séquentiel sera affiché pendant la procédure de départ de la spéciale:

- Un voyant rouge se met en marche 10 secondes avant l'heure de départ de la voiture;
Cinq segments d'un feu jaune s'allument 5 secondes avant l'heure de départ de la voiture;
Un segment de la lumière jaune disparaît chaque seconde au cours des 4 dernières secondes avant l'heure de départ de la voiture;

Le voyant rouge éteint et une lumière verte s'allume lorsque le dernier segment de la lumière orange disparaît indiquant « GO ».

11.5 Modalités de départ

Un compétiteur devrait partir à chaque minute.

Les cinq premiers pilotes (ou le nombre équivalent de conducteurs dont le facteur de vitesse est supérieur à 85, s'ils sont plus de cinq) disposeront d'une minute de plus, par exemple, si le rallye se déroule sur une minute d'espacement entre les voitures, ces pilotes auront un intervalle de deux minutes et si l'événement se déroule sur un intervalle de deux minutes, alors ils auront un intervalle de 3 minutes.

Les organisateurs peuvent en attribuer un aux pilotes qui ne disposent pas d'un facteur de vitesse CARS (par exemple, des pilotes étrangers). Ils pourront éventuellement demander à ces pilotes de fournir les résultats d'un ou de plusieurs rallyes précédents.

11.6 Cartes de temps

Les cartes de temps vous seront remises à chaque entre chaque étape.<

11.7 Procédure de fin

Après l'entrée au dernier Contrôle Horaire Majeur, les véhicules doivent entrer au Parc fermé Post-Rallye. Chaque équipe doit désigner un membre qui devra rester auprès du véhicule dans le cas où une inspection technique serait demandée.

La cérémonie de podium aura lieu dans une zone adjacente au Parc fermé Post-Rallye. Les compétiteurs qui termineront dans les 3 premières positions de leur catégorie seront dirigés par un officiel en direction du podium. Ils seront escortés vers le Parc fermé après leur présentation sur le podium.

Les voitures de course doivent demeurer dans la Parc fermé jusqu'à la fin des cérémonies.

11.8 Re-Départ après abandon

Une équipe ayant abandonné le rallye peut demander un re-départ en suivant la procédure décrite dans le RNR de CARS, section 15.15. Les principaux points de cette procédure sont ainsi décrits :

- L'équipe désirant effectuer un re-départ doit aviser le Directeur de course de son intention un minimum de 30 minutes avant le temps de départ de la première voiture pour l'étape à laquelle il veut participer. Cette requête doit être faite en personne et peut être faite par le réseau de radio de l'événement ou par un autre moyen de télécommunication.
- Une inspection du véhicule sera effectuée par un inspecteur du NRC ou du CRC (ou un de leur représentant) à l'endroit et au moment choisi par l'événement. Ce dernier avisera le Directeur de course si la voiture peut ou non prendre le re-départ. À défaut de présenter la voiture prête à courir au moment et à l'endroit désigné, la voiture et son équipage ne pourront prendre part au re-départ.
- Le Directeur de course aura la responsabilité de déterminer à quelle position de l'ordre de départ la voiture prendra place dans la prochaine étape.

À chaque fois qu'une équipe effectue un re-départ une pénalité de 10 minutes est ajoutée pour la première spéciale manquée et 5 minutes pour chaque spéciale subséquente manquée. Cette pénalité sera ajoutée au temps le plus rapide d'une voiture de leur catégorie pour chaque spéciale manquée (dans le cas où il n'y aurait pas de voiture restant dans cette catégorie, le temps long de la spéciale sera utilisée)

11.9 Chicanes

Il sera possible que des chicanes soient installées pour limiter la vitesse maximum pendant les spéciales. Ces chicanes seront disposées selon le RNR 13.5 de CARS.

Les pénalités en cas de contact avec des éléments d'une chicane seront définies par le RNR 17.2 de CARS : 15 secondes par élément touché.

11.10 Bâche de plastique

Tous les équipages doivent avoir une bâche de plastique sous la voiture de course durant les services.

11.11 Espace de Service

Lors de l'inscription, chaque équipe devra signer un document comme quoi il s'engage à garder leur espace de service propre après avoir quitté et prendre les mesures nécessaires en cas de liquide contaminant.

12 - Journée du Vendredi

12.1 Shakedown

Ce programme sera disponible à tous les concurrents pour faire des essais avec les médias locaux et/ou certains invités ou encore pour leurs propres essais.

Les équipes devront se procurer un laissez-passer gratuit pour le programme Shakedown en s'inscrivant en ligne. Elles devront préciser à l'inscription si elles acceptent les médias et/ou les invités des commanditaires du Rallye 2019.

Ce programme de tours de voiture sera disponible entre 18h00 et 19 h 30 vendredi le 28 juin 2019.

Il n'y aura pas de limite au nombre de passages que chaque équipe pourra effectuer, pourvu qu'ils soient faits dans le temps alloué.

L'organisation a prévu une portion de route d'environ 1,7 km ne faisant pas partie des épreuves derrière Subaru New Richmond

La route utilisée sera inclus dans l'horaire des reconnaissances.

La boucle d'instruction qui sera fournie débutera et se terminera à l'AIRE DE SERVICE du rallye. Veuillez suivre les consignes sur le site.

12.2 Journée festive

La VILLE DE NEW RICHMOND tiendra une journée familiale semblable à l'an dernier et désire en faire un SPECTACLE.

C'est pourquoi chaque équipage est très fortement invité à laisser leur véhicule en exposition pour la journée du vendredi de 12h00 à 16h00 afin de créer un certain engouement en ville et pour le plaisir des fans de Rallye de la Baie-Des-Chaleurs.

Le boulevard Perron Ouest (en face de l'Hôtel de ville) sera fermé à toute autre circulation pour cette activité à partir de 12h00. Des agents de sécurité seront en fonction toute la journée sur cette rue.

Chaque équipe aura son stationnement désigné sur cette rue.

La ville de New Richmond et le comité organisateur vous remercie à l'avance de cette attention particulière envers les fans de rallye.

12.3 Départ protocolaire

L'organisation tiendra un **DÉPART PROTOCOLAIRE** avec présentation de chacun des équipages inscrits au Rallye Baie-des-Chaleurs 2019 et désire le faire de façon **EXCEPTIONNEL**. C'est pourquoi une PHOTO OFFICIELLE sera prise avant la présentation des équipages et tous les participants devront **obligatoirement** être vêtus de leur combinaison de course.

Ces activités débuteront le Vendredi 28 juin à 20h00.

Toutes les équipes devront obligatoirement être sur place au plus tard à 19h45 avec toutes les lumières (spots) auxiliaires fonctionnelles.

La présentation des équipages se fera en ordre inversé.

13 - Trophées et Bourses

La liste des trophées sera affichée sur le tableau officiel du Rallye lors de l'événement.

Une bourse spéciale «Richard Robertson» sera remise à l'équipage ayant démontré le meilleur esprit sportif durant le rallye.

*** Nouveauté***

L'organisation du rallye avec la participation du commanditaire Pirelli, instaure une spéciale de type « Power Stage Pirelli » Lors de cette spéciale (EC17 - Le Bupréman 2) l'équipe ayant réalisé le meilleur temps en 4 roues motrices et l'équipe ayant réalisé le meilleur temps en 2 roues motrices de cette spéciale recevront chacune une bourse Pirelli de 500\$.

14 - Hébergement Régional

Nom	Ville	KM du QG	Téléphone	Site Web
Hôtel le Francis	New Richmond	+/- 3km	418-392-4485	Hotelfrancis.qc.ca
Restaurant/Motel le Fin Gourmet	New Richmond	+/- 3km	418-392-4704	
Station Touristique Pin Rouge	New Richmond	+/- 15km	418-392-5134	Pinrouge.com
Auberge le Cachet	New Richmond	+/- 3km	418-392-4121	Chaletmotelgaspesie.com
Auberge du Marchand	Maria	+/- 20km	888-959-3766	Aubergedumarchand.com
Restaurant/Motel le Gaspésien	Caplan	+/- 20km	418-388-2221	
Motel Carleton	Carleton-Sur-Mer	+/- 25km	418-364-3288	Motelcarleton.com
Motel Leblanc	Carleton-Sur-Mer	+/- 25km	418-364-7370	
Hostellerie Baie-Bleue	Carleton-sur-Mer	+/- 35km	418-364-3355	Baiebleue.com
Manoir Belle Plage	Carleton-Sur-Mer	+/- 35km	418-364-3388	Manoirbelleplage.com
Motel L'Abri	Carleton-sur-Mer	+/- 35km	418-364-7001	Motellabri.com
Motel La Tradition	Carleton-sur-Mer	+/-40km	418-364-3376	Motellatradition.ca
Motel Grand Pré	Bonaventure	+/- 30km	418-534-2053	Motelgrandpre.com
Riotel Bonaventure	Bonaventure	+/- 30km	418-534-3336	Riotel.com
Camping de la Pointe-Taylor	New Richmond	+/- 3km	418-392-5134	Pinrouge.com
Camping New Richmond	New Richmond	+/- 8km	418-392-6060	Campingnewrichmond.com
Camping Carleton	Carleton-sur-Mer	+/- 30km	418-364-3992	

ANNEXE 1

13.2.5 - L'horaire des reconnaissances permettra deux passages dans chaque spéciale et se déroulera sur une seule journée.

20.3.1 - Les excès de vitesse pendant les transports durant le rallye entraîneront les pénalités de temps décrites dans le RNR de CARS

17.2 telle que décrites ici :

1-10 km / h sur la limite = 0 seconde

Pour chaque kilomètre parcouru de plus de 10 km / h, 10 secondes à 39 km / h

Plus de 30 km / h ci-dessus = disqualification

20 - La date de fermeture des inscriptions coïncide avec la fin de la période d'enregistrement la veille du départ de l'étape A

20.10 - Le nombre total de podiums est de 6:

- au CRC (Général & 2 Roues motrices)
- 1 au International FIA NACAM Rally Championship (Général)
- au RSQ (Général & 2 Roues motrices)
- 1 du Rallye Club CRAB (Général)

33.2.6 - Le temps d'entrée obtenu par chaque équipe dans RNR de CARS 15.5 et résumé dans la section 11.3 de ce règlement particulier.

40.2.1 - Chaque équipe recevra, faisant partie de la couverture arrière du cahier de route, une croix rouge (recto) et un OK vert (verso). La croix rouge remplace le SOS rouge utilisé habituellement par la FIA. La dimension est de 8,5 pouces par 11 pouces..

40.5 - Les Drapeaux jaunes ne seront pas utilisés à ce rallye.

55.2 - Les frais de protêt sont de 1 000 \$ pour le NACAM et de 250 \$ pour les événements sanctionnés par CARS.

ANNEXE 2

L'équipement de chronométrage sera fourni par Rallye Sport Ontario

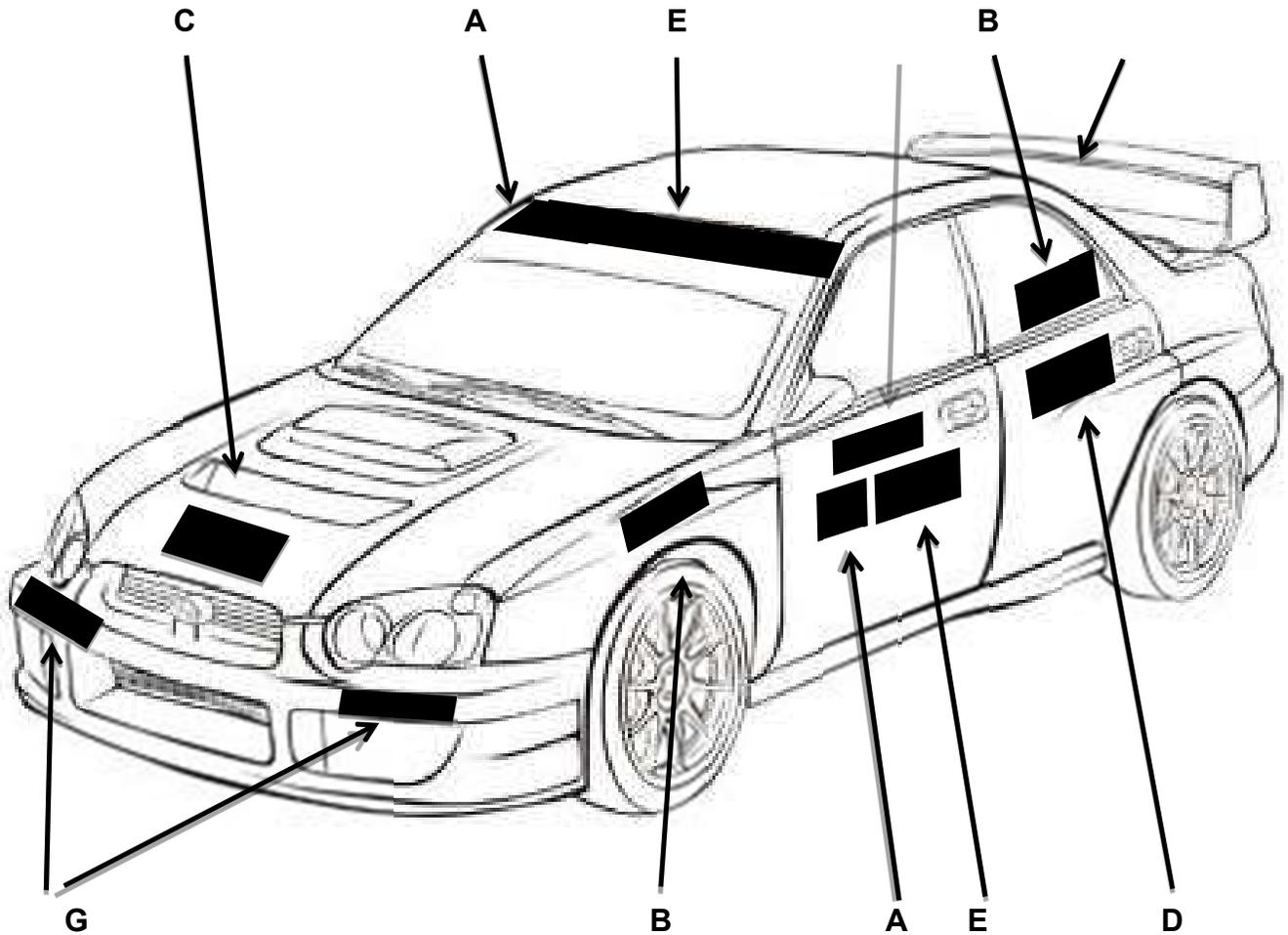
ANNEXE 3

Procédure de sécurité spéciale

Procédure de fin des épreuves 14-16-18 (Le saut du 5) à 350 mètres avant la fin de la spéciale, un triangle pourra être déployé par un bénévole en cas de problème de sécurité au saut de la fin. Si le cas se produit, le compétiteur devra ralentir à 20 km pour pouvoir s'immobiliser en cas de blocage complet passé le saut de la fin. Également, un triangle et un clignotant lumineux seront déployés au saut de la fin. Le non-respect de cette réglementation sera sanctionné par les commissaires.

ANNEXE 4

EMPLACEMENT DES NUMÉROS DE COMPÉTITION ET AUTRES PUBLICITÉS FOURNIES PAR L'ORGANISATION



- A) Numéro de compétition (Porte avant des 2 côtés, les vitres arrières des 2 côtés et un pare-brise côté droite) - Requis sur tous les véhicules de compétition
- B) Nom et drapeau de la nationalité (Fenêtre arrière des 2 cotés) - Requis sur tous les véhicules de compétition
- C) Logo du Rallye Baie-des-Chaleurs - Requis sur tous les véhicules de compétition
- D) Publicité supplémentaire de l'organisation (Sur les 2 côtés de l'auto) - Requis sur tous les véhicules de compétition
- E) Panneau d'identification CARS (Porte avant des 2 côtés) ou les ailes avant - Requis sur tous les véhicules de compétition
- F) Identification du Championnat CARS (Haut du Pare-brise) ou les ailes avant - Requis sur tous les véhicules de compétition
- G) Logo des commanditaires du Rallye Baie-des-Chaleurs (un de chaque côté avant et arrière) - Requis sur tous les véhicules de compétition



Annexe 5

Règlementation spéciale FIA NACAM

- L'événement comptera pour les championnats suivants (Pilotes, Co-Pilotes et Manufacturiers)
Ronde 3 du Championnat des Rallyes international FIA NACAM (NRC)

Le championnat NACAM se déroulera conformément au code sportif international FIA et aux règlements sportifs régionaux du rallye FIA (FIA-RRSR) et du championnat du rallye NACAM disponible à l'adresse <http://fia.com/regulation/category>

- Le Rallye NRC se composera de 18 épreuves spéciales et des transports en 4 étapes. La distance approximative sera de 570 Km, dont 240 km en épreuves spéciales.
- **FIA - VISA no: à venir**

PRÉSIDENT DU CHAMPIONNAT NACAM NACAM RALLY CHAMPIONSHIP PRESIDENT	<i>Sr. Carlos Cordero Popoca</i>
NRC COMMISSAIRE SPORTIF FIA NRC FIA STEWARD	<i>Mark Williams</i>
NRC FIA DELEGUE TECHNIQUE NRC FIA TECHNICAL DELEGATE	<i>Sr. Ángel Pórtela</i>

- Admissible au Championnat : **2000 \$ USD**
Sont admissibles aux Championnat FIA NACAM ceux qui se seront préinscrits à la série NRC et qui ont acquitté les frais applicables directement à NACAM.

Annexe 6

RALLYE BAIE DES CHALEURS 2019

SAMEDI, LE 29 JUIN 2019

Horaire de l'étape / Leg schedule / Horario de la sección "A"

Numéro du Contrôle	Nom de Contrôle	Longueur du Transit	Longueur de l'Épreuve	Durée en minutes	Heure Première Auto
	Ouverture du Parc Fermé				11h45
C.H.M. 1	Départ du Rallye (Étape "A")				12h00
CH-1a	Le Éoleville (1) Départ	13,28		15	12h15
CH-1b	Le Éoleville (1) (Fin)		11,71	2 + 12	12h29
CH-2a	Le JAS 27-41 (1) (Départ)	23,51		25	12h54
CH-2b	Le JAS 27-41 (1) (Fin)		24,48	2 + 25	13h21
CH-3a	Le Douxbiro (1) (Départ)	17,34		19	13h40
CH-3b	Le Douxbiro (1) (Fin)		12,50	2 + 13	13h55
CH-S1a	Service 1 (entrée)	13,11		15	14h10
CH-S1b	Service 1 (sortie)			25	14h35
RG-1a	Regroupement			(10)	14h45
RZ-1a	Ravitaillement (inclus dans le transit - 5min)				
CH-4a	Le Éoleville (2) Départ	13,59		20	15h05
CH-4b	Le Éoleville (2) (Fin)		11,71	2 + 12	15h19
CH-5a	Le JAS 27-41 (2) (Départ)	23,51		25	15h44
CH-5b	Le JAS 27-41 (2) (Fin)		24,48	2 + 25	16h11
CH-6a	Le Douxbiro (2) (Départ)	17,34		19	16h30
CH-6b	Le Douxbiro (2) (Fin)		12,50	2 + 13	16h45
C.H.M. 2	Parc Exposé 1 (entrée)	13,11		15	17h00
	Parc Exposé 1			(60)	18h00
Total de l'étape "A"		134,79	97,38	232,17	

Prochaine instruction dans
Next instruction in
Próxima instrucción en

KM PAGE 01/04

RALLYE BAIE DES CHALEURS 2019

SAMEDI, LE 29 JUIN 2019 (suite)

Horaire de l'étape / Leg schedule / Horario de la sección "B"

Numéro du Contrôle	Nom de Contrôle	Longueur du Transit	Longueur de l'Épreuve	Durée en minutes	Heure Première Auto
C.H.M. 3	Départ du Rallye (Étape "B")				18h00
RZ-2a	Ravitaillement (inclus dans le transit - 5min)				
CH-7a	Le Centre Brûlé (1) (Départ)	12,67		20	18h20
CH-7b	Le Centre Brûlé (1) (Fin)		11,18	2 + 12	18h34
CH-8a	Le Préton (1) (Départ)	3,33		5	18h39
CH-8b	Le Préton (1) (Fin)		14,19	2 + 15	18h56
CH-S2a	Service 2 (entrée)	19,13		20	19h16
CH-S2b	Service 2 (sortie)			20	19h36
RG-2a	Regroupement			(10)	19h46
RZ-3a	Ravitaillement (inclus dans le transit - 5min)				
CH-9a	Le Centre Brûlé (2) (Départ)	12,67		20	20h06
CH-9b	Le Centre Brûlé (2) (Fin)		11,18	2 + 12	20h20
CH-10a	Le Préton (2) (Départ)	3,33		5	20h25
CH-10b	Le Préton (2) (Fin)		14,19	2 + 15	20h42
CH-S3a	Service 3 (entrée)	19,13		20	21h02
CH-S3b	Service 3 (sortie)			20	21h22
RG-3a	Regroupement			(10)	21h32
RZ-4a	Ravitaillement (inclus dans le transit - 5min)				
CH-11a	Le Centre Brûlé (3) (Départ)	12,67		20	21h52
CH-11b	Le Centre Brûlé (3) (Fin)		11,18	2 + 12	22h06
C.H.M. 4	Parc Exposé 2 (entrée)	8,06		14	22h20
	Parc Exposé 2			(640)	
Total de l'étape "B"		90,99	61,92	152,91	
Total du Rallye "RSQ 2019"		Km	225,78	159,30	385,08
		%	58,63	41,37	100,00

Fin du rallye RSQ / End of the RSQ rally / Final del rally RSQ

Prochaine instruction dans
Next instruction in
Próxima instrucción en

KM PAGE 02/04

RALLYE BAIE DES CHALEURS 2019

DIMANCHE, LE 30 JUIN 2019

Horaire de l'étape / Leg schedule / Horario de la sección "C"

Numéro du Contrôle	Nom de Contrôle	Longueur du Transit	Longueur de l'Épreuve	Durée en minutes	Heure Première Auto
C.H.M. 5	Départ du Rallye (Étape "C")	0,00			9h00
RZ-5a	Ravitaillement (inclus dans le transit - 5min)				
CH-12a	Le Burprépédia (Départ)	19,11		25	9h25
CH-12b	Le Burprépédia (Fin)		25,81	2 + 26	9h53
RG-4a	(Tournez de bord)	0,89		(57)	10h50
CH-13a	Le Caspréman (Départ)	0,31		5	10h55
CH-13b	Le Caspréman (Fin)		26,22	2 + 27	11h24
CH-14a	Le Saut du 5 (1) (Départ)	8,75		16	11h40
CH-14b	Le Saut du 5 (1) (Fin)		2,74	2 + 3	11h45
C.H.M. 6	Parc Exposé 3 (entrée)	7,70		15	12h00
	Parc Exposé 3			(60)	
Total de l'étape "C"		36,76	54,77	91,53	

Prochaine instruction dans
Next instruction in
Próxima instrucción en

KM PAGE 03/04

RALLYE BAIE DES CHALEURS 2019

DIMANCHE, LE 30 JUIN 2019 (suite)

Horaire de l'étape / Leg schedule / Horario de la sección "D"

Numéro du Contrôle	Nom de Contrôle	Longueur du Transit	Longueur de l'Épreuve	Durée en minutes	Heure Première Auto
C.H.M. 7	Départ du Rallye (Étape "D")	0,00			13h00
RZ-6a	Ravitaillement (inclus dans le transit - 5min)				
CH-15a	Le Burpréman (1) (Départ)	19,11		25	13h25
CH-15b	Le Burpréman (1) (Fin)		14,08	2 + 15	13h42
CH-16a	Le Saut du 5 (2) (Départ)	8,65		15	13h57
CH-16b	Le Saut du 5 (2) (Fin)		2,74	2 + 3	14h02
CH-S4a	Service 4 (entrée)	7,68		15	14h17
CH-S4b	Service 4 (sortie)			20	14h37
RG-5a	Regroupement			(10)	14h47
RZ-7a	Ravitaillement (inclus dans le transit - 5min)				
CH-17a	Le Burpréman (2) (Départ)	19,11		25	15h12
CH-17b	Le Burpréman (2) (Fin)		14,08	2 + 15	15h29
CH-18a	Le Saut du 5 (3) (Départ)	8,65		15	15h44
CH-18b	Le Saut du 5 (3) (Fin)		2,74	2 + 3	15h49
C.H.M. 8	Parc Fermé	15,53		21	16h10
Total de l'étape "D"		78,73	33,64	112,37	
Total Du Rallye "CLUB 2019"		Km 115,49	88,41	203,90	
		% 56,64	43,36	100,00	
Total du Rallye 2019		Km 341,27	247,71	588,98	
		% 57,94	42,06	100,00	

**FIN DU RALLYE ET PARC FERMÉ OBLIGATOIRE
POUR TOUS LES CONCURENTS**

**END OF THE RALLY AND MANDATORY PARC FERMÉ
FOR ALL COMPETITORS**

**FINAL DEL RALLY Y PARQUE CERRADO OBLIGATORIO PARA
TODOS LOS COMPETIDORES**

Prochaine instruction dans
Next instruction in
Próxima instrucción en

KM PAGE 04/04

Plan de service



L'emplacement de service est situé sur le terrain l'est du concessionnaire Honda New Richmond situé au 171 Route 132 à New Richmond. L'entrée et la sortie du service doit se faire via le chemin St-Edgar en face du garage Soudex. Seuls les camions de service pourront utiliser l'entrée située sur la route 132 en face de Subaru New Richmond, aucun autre véhicule ne sera autorisé à circuler par cette entrée pour des raisons de sécurité routière. L'emplacement de vos espaces de service sera prédéterminé pour des raisons de logistique selon les demandes que nous aurons reçues.

The service area is located on the east lot of the Honda New Richmond dealership located at 171 Road 132 in New Richmond. The entrance and exit of the service must be via St-Edgar Road in front of the Soudex garage. Only service trucks will be able to use the entrance located on Road 132 in front of Subaru New Richmond, no other vehicle will be allowed to drive through this entrance for reasons of road safety. The location of your service areas will be predetermined for logistical reasons according to the requests we have received.